

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION LILLE. 102, Rue de Paris PARIS. 49, Bd Haussmann

L'Égalité de Roubaix - Tourcoing

ROUBAIX 351-17 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 9-45 2, rue Fidele Lathuys

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME

LES SANCTIONS CONTRE LES FONCTIONNAIRES A LA CHAMBRE

Un ordre du jour de confiance a été voté par 420 voix contre 125

La séance d'hier matin à la Chambre a été occupée par un débat sur la fixation de la date de plusieurs interpellations.



M. GERMAIN-MARTIN arrivant au Palais-Bourbon

M. GERMAIN-MARTIN accepte la décision immédiate de l'interpellation de M. ALBERTIN, député des Bouches-du-Rhône, sur les sanctions disciplinaires...

Le député de Marseille défend ces fonctionnaires et ajoute que le directeur des douanes manque de sang-froid; il rappelle, en outre, que le gouvernement, pour trapper les douaniers, a invoqué les violences de langage contenues dans une brochure...

M. Germain-Martin expose le point de vue du Gouvernement

Le ministre répond et constate qu'il y a eu plusieurs rapports officiels sur ces incidents; il n'en tiendra pas compte, en faisant confiance aux rapports des trois députés de la région.

« Nous sommes en présence d'une tentative de grève générale organisée pour des buts politiques avoués, inadmissibles », déclare M. Germain-Martin.

Le ministre poursuit que l'on ne pouvait tolérer une telle théorie pour des fonctionnaires qui, en temps de guerre, sont armés.

« Aucun gouvernement ne peut admettre qu'un agent puisse dire à son supérieur: « Allez-vous-en; c'est moi qui suis le maître ».

« Nulle part, en aucun pays, on ne saurait admettre cette négation de l'autorité, même en Russie. Je connais assez M. Albertin pour avoir prévu qu'il me dirait que j'étais très doux pour les traîtres fiscaux de la Banque de Bâle, tandis que j'étais sévère pour les agents. Eh bien! j'ai pris le dossier de Bâle et je rends hommage à M. Albertin, il y a 633.000 francs déjà encaissés et les poursuites continuent. Ma politique est donc cohérente. Même sévérité contre ceux qui ne font pas leur devoir à l'égard de l'Etat, qui font preuve d'indiscipline. Nous ne voulons pas voir l'idée républicaine sombrer dans le désordre ».

Le vote de confiance

Après quelques mots de M. ALBERTIN, le président donne lecture de l'ordre du jour déposé par M. ELBEL et plusieurs de ses collègues, ainsi conçu: « La Chambre, faisant confiance au gouvernement, est décidée à maintenir l'ordre et la discipline dans le personnel des administrations publiques, repoussant les additions, passe à l'ordre du jour ».

Le président met aux voix par scrutin l'ordre du jour de confiance de MM. Deligne, Elbel et plusieurs de leurs collègues.

Cet ordre du jour est voté par 420 voix contre 125.

Diverses autres interpellations sont inscrites à la suite de celles déjà mises à l'ordre du jour. La séance est ensuite levée à 11 h. 45.

En faveur des anciens mineurs

En fin de séance, la Chambre a adopté sans débat, à la demande du ministre du Travail, la proposition de loi de MM. MAES et CHARLES BARON, ayant pour but d'étendre aux anciens ouvriers mineurs le bénéfice de certaines dispositions de la loi du 29 juin 1904.

LA POLITIQUE AGRICOLE

La séance de l'après-midi, présidée par M. Fernand BOUSSON, débute par l'intervention de M. RIVES, qui développe son interpellation sur les fraudes qui se sont généralisées dans le marché du blé et sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour combattre ces fraudes et pour opérer le financement des stocks existants et de la récolte prochaine.

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE DE FRANCE

Il s'est ouvert hier, à Paris, sous la présidence de M. Bonnefous

Le Congrès de la Fédération républicaine s'est ouvert hier matin, à Paris, au palais de la Mutualité, sous la présidence de M. Bonnefous, député, ancien ministre et vice-président de la Fédération républicaine.

Les conclusions du rapport de M. Joseph Denais

Après le discours d'ouverture, prononcé par M. Georges Bonnefous, M. Joseph Denais présente son rapport financier. Le député de Paris passe en revue l'année écoulée depuis le dernier congrès de la Fédération et retracer les erreurs commises, selon lui, par les divers gouvernements de gauche.

Le rapporteur montre comment l'arrivée au pouvoir de M. Gaston Doumergue rétablit la confiance et signale comment le budget fut voté en quelques jours, sans surenchères démocratiques.

En terminant, le rapporteur lit les conclusions de son rapport, qui sont les suivantes: « 1° Le congrès prend acte de ce que l'histoire de ces derniers mois prouve, de manière éclatante, la subordination des finances publiques à l'orientation politique du gouvernement et de sa majorité; il constate que, de sa nature, le Cartel des gauches, non seulement est impuissant à redresser une situation difficile, mais qu'il l'aggrave de jour en jour et achève inévitablement le pays vers la catastrophe; »

« 2° Le congrès, inspirant des données de l'expérience, condamne comme nuisible tout ensemble à la prospérité économique et à l'équilibre budgétaire, le développement de l'étatisme, le réclame, que l'Etat, tout en renforçant son contrôle partout où l'intérêt public est en jeu, abandonne à l'initiative privée l'intégralité du domaine commercial et industriel; »

« 3° Le congrès réclame comme indispensable au relèvement de la France une réorganisation administrative profonde, allégeant, associant, et simplifiant les services publics au profit simultané de l'Etat et des citoyens; »



M. Louis MARIN prononçant son discours

« 4° Le congrès renouvelle les condamnations qu'il a ultérieurement portées contre les exagérations d'une fiscalité qui se mue progressivement en instrument de tyrannie, tant au profit des syndicats de fonctionnaires que des passions politiques; »

« 5° Le congrès affirme son adhésion à toute réforme fiscale qui répartira justement les charges entre les citoyens et repoussera la fraude au lieu de l'aggraver, qui brisera tous les faux dogmes moins financiers que politiques, auxquels nous devons l'erreur de l'impôt direct, personnel et progressif; »

« 6° L'adversaire résolu d'inflation et de la dévaluation du franc, le congrès approuve le principe des mesures prises pour affermir la situation de la devise nationale. Il donne mandat aux élus de la Fédération républicaine d'exercer un contrôle vigilant sur les modalités adoptées et de provoquer les rectifications équitables qu'elles appellent; »

« 7° Le congrès estime nécessaire que l'Etat poursuive une politique de réduction du loyer de l'argent, à la fois pour atténuer les charges de la dette publique et stimuler l'activité économique; il condamne la politique à courte vue, qui frappe l'épargne si elle n'est pas un des instruments de travail dont la mise en œuvre profite à la collectivité tout entière; »

« 8° Le congrès émet le vœu que la Chambre, héritière des Fiats généraux, qui étaient convoqués pour consacrer l'impôt, perde le droit d'augmenter les dépenses publiques et consacre son activité à contrôler sévèrement l'exécution des recettes réalisées; »

« Une longue discussion s'établit alors sur la conclusion du rapport financier; celles relatives à la lutte contre l'inflation administrative sont adoptées à l'unanimité après des interventions de MM. Louis Marin et Blaisot. »

Les autres vœux sont ensuite adoptés à l'unanimité, après qu'un militant de feu Lévy a déposé la proposition de loi, qui, en ce qui concerne, dit-il, une injustice et pousse les « anciens fonctionnaires vers les partis de gauche. »

L'ASSASSIN D'HAUBOURDIN, ARRÊTÉ, A AVOUÉ SON FORFAIT

C'EST UN NOMMÉ ÉMILE MOMENT, ORIGINAIRE DE WASQUEHAL, QUI A DÉCLARÉ AVOIR TUÉ ALBERT WARNEZ PAR JALOUSIE, MAIS IL EST ÉTABLI QU'IL PRÉMÉDITAIT UN MAUVAIS COUP, CETTE NUIT-LÀ, EN COMPAGNIE DE DEUX JEUNES VOYOUS DU PAYS

Il faudra cataloguer le crime d'Haubourdin dans la catégorie « hors série ». Il est rare de trouver dans un assassin tant d'étrangetés et tant de vide derrière une enquête.



A GAUCHE: L'assassin Émile MOMENT, avouant son crime au gendarme HAZEBROUCK, de la Brigade d'Haubourdin. A DROITE: Mlle Louise DELANNOY, la fiancée du criminel, qui avait connu préalablement la victime.

Les recherches entreprises parallèlement par le commissaire Biget et l'inspecteur principal Cousemacker, de la 3e Brigade Mobile de Lille, et aussi par le commissaire local, ont permis de découvrir le criminel. On n'a jamais vu pareil acharnement pour parvenir à un résultat heureux. Les déceptifs éperdués sur les conclusions de la dernière enquête ont fait perdre à la Brigade Mobile tout espoir d'arriver à la solution.

« C'est jamais en vain qu'on persévère dans les recherches. Pas une minute, les gendarmes n'ont perdu le souvenir du crime. Ils ont continué à travailler, ils attendaient l'inattendu, la surprise, le coup de théâtre. »

La série continue suivie de vols d'automobiles. Mais le 7 mai, les cambriolages déglissent rapidement à la même cadence que pendant le mois de mars, et c'est encore une fois Saint-Macou et Saint-Paul qui sont visés. L'église de Greix subit le même sort le 8 mai, et, ce jour-là, une camionnette de la maison Bériot, d'Haubourdin, disparaît. On la retrouvera au Grand-Larshe. Enfin, le 23 mai, vol de l'auto de M. Georges Thibaut, toujours à Haubourdin, où un gendarme l'a retrouvée sur les dents, mais qu'est-ce à dire et quel rapport peut-il exister entre ces forfaits de quelques jeunes voyous du pays et le crime ?

« Mais à Haubourdin, il y a la brigade de gendarmerie que dirige le maréchal des logis-chef WEBER. Ils sont toujours là, eux, les gendarmes et inlassablement.

« Mais à Haubourdin, il y a la brigade de gendarmerie que dirige le maréchal des logis-chef WEBER. Ils sont toujours là, eux, les gendarmes et inlassablement.

« Mais à Haubourdin, il y a la brigade de gendarmerie que dirige le maréchal des logis-chef WEBER. Ils sont toujours là, eux, les gendarmes et inlassablement.

LE MONUMENT GUYNEMER A MALO-LES-BAINS



Voici la reproduction de la maquette de cette œuvre magnifique, due au Maître-Sculpteur STEENE, de SAINT-MARTIN-LEZ-BOULOGNE.

On sait que c'est le 11 septembre 1917 que GUYNEMER prit son dernier envol du terrain de Saint-Pol-sur-Mer, près de Dunkerque, où se trouvait l'aérodrome des Cigognes.

« Afin de commémorer la gloire de ce héros légendaire, un monument sera érigé à Malo-les-Bains. Le dernier acte de Gynemer est évoqué fidèlement, on le voit enlambant la carlingue de son avion pour la suprême

envolée. Le monument qui serait inauguré le 9 septembre prochain serait placé face au Casino de Malo pour être ensuite transféré à l'extrémité de l'aventure de la Mer, lorsque les travaux d'extension et d'embellissement de ce nouveau quartier seront terminés. D'ores et déjà le monument aura fait à neuf mètres de haut, qu'il sera fait de pierres reconstituées, la statue étant en bronze oxydé vert.

GRAVE ACCIDENT causé par la foudre, à Somain

Le fluide est tombé sur l'usine à boulets des mines d'Aniche, un ouvrier a été brûlé vif, quatre autres ont été gravement blessés et un incendie a éclaté

Une fois de plus, la foudre a fait des victimes et, cette fois-ci, c'est chez les ouvriers mineurs, chez ces braves gens qui, durant huit heures, chaque jour, peinent dans la poussière, dans le charbon, sans air et sans lumière.



L'extérieur et l'intérieur de la salle de fabrication des boulets dans laquelle se produisit l'effroyable accident. — EN MEDAILLONS, à gauche: M. WOITRAIN, qui fut brûlé vif. A droite: M. MAROCUTTI, qui tenta héroïquement de sauver son infortuné camarade de travail.

Parmi les mineurs, il faut citer deux catégories de travailleurs: ceux du fond qui, dans les entrailles de la terre, abaissent le charbon; ceux du jour, dont la majorité est occupée aux fours à coke, à la fabrication des sous-produits. C'est chez ces derniers que la fatalité a, cette fois, choisi ses victimes.

« A l'usine de fabrication de boulets, la foudre avait fait des victimes. Un brave homme du nom de M. Louis Woitrain, originaire d'Aniche et demeurant à Abbeville, fut atrocement brûlé et succomba. Quatre autres de ses cama-

« Au cours de la nuit de jeudi à vendredi un violent orage éclata sur la région. Vers minuit dix, la foudre tomba sur les usines de De Sesseville, dont les dépendances se trouvent sur des territoires d'Aniche et de Somain. Une centaine d'ouvriers y étaient occupés à ce moment.

« Lorsque un pareil drame surgit dans une mine ou une dépendance de mine — et en pleine nuit surtout, il est humain de croire tout d'abord au miracle. Hier encore, les populations de Somain, d'Aniche et de Valenciennes, pensèrent qu'il s'agissait d'une explosion de machine. « Une presse, disaient-ils, avait explosé... »

« Parmi ceux-ci, un grand nombre furent secourus, déplacés même. Dans le quartier de la « Renaissance » les vitres des habitations « claquèrent » sous le

« Nous avons voulu connaître les circonstances de cet accident et, sur place, à l'usine, au lieu même où était tombé l'ouvrier Woitrain, dans la cour de l'établissement, dans le coin voisin de la voie ferrée, à Aniche encore, des témoins, nous avons pu nous faire enquête. Il n'y a pas eu d'explosion de presse à fabriquer les boulets. Il n'y a pas eu de court-circuit. La foudre seule est la cause de ce tragique accident. Par où a-t-elle pénétré dans l'usine? L'enquête qui s'est ouverte hier, dira certainement, mais pour l'instant, voici ce que nous savons.

La plus belle Rose de France



La Société Française des Roséristes vient de se rendre à la roseraie au Parc de la Tête d'Or, à LYON, afin de désigner la plus belle rose de France. Ce titre a été décerné à la rose hybride thé « Mme Joseph Perrier » appartenant à M. Jean GAUJARD, de LYON. Notre photo montre la plus belle rose de France.

Les lieux de l'accident

« Les usines à briquettes et à boulets de Somain appartiennent, on le sait, à la Compagnie des Mines d'Aniche et, créées avant 1902, elles sont fréquemment modifiées, modernisées par des installations nouvelles. Des usines de lavage fournissant les « menus lavés » nécessaires à la fabrication des briquettes et des boulets, en même temps que les « fines » sont annexées à ces vastes ateliers, voisins de la fosse De Sesseville et, de ces établissements, il sort chaque année plus de 600.000 tonnes de sous-produits. C'est sans dire combien l'activité est grande dans ces ateliers.

« Aux usines à boulets, les neuf presses, toujours intactes, sont à peine suffisantes pour faire face aux commandes en cours. Sur trois étages, une trentaine d'ouvriers travaillent. Ils avaient pris leur service à 22 heures et ne savaient même pas que, dehors, l'orage avait éclaté. Derrière les « presses », dans un couloir long de 60 mètres et large de 3 mètres, le transporteur (sorte de trottoir roulant) menait le « brai » nécessaire au mélange avec le poussier de charbon. Grilleuse, presseuse, basculeuse étaient à leurs postes. Dans la cour de l'usine, les « charreurs » étaient affairés autour des wagons, quant, tout à coup, à minuit dix, un formidable et coup de tonnerre vint projeter les ouvriers sur le sol, ébranler les fenêtres des bâtiments — usine et habitation — voisins — couper l'éclairage électrique, et... semer la désolation dans le pays.

A LA S. D. N. LE PLÉBISCITE DE LA SARRE

Il aura lieu le 13 janvier 1935. Les négociations qui se poursuivaient depuis plusieurs semaines à Genève, sur le contentieux de plébiscite en Sarre en 1935, ont heureusement abouti. La date du plébiscite est fixée au 13 janvier.